

Analyse du questionnaire
« *Associations, informatique et logiciels libres* »
soumis aux associations
du 18 octobre 2008 au 31 décembre 2008

Sommaire

1.Contexte	5
1.1.Objet	5
1.2.Cibles visées initialement	5
1.3.Structure du questionnaire	5
1.4.Les moyens mis en oeuvre et conséquence sur l'analyse	6
1.5.Nombre de questionnaires valides : 396	6
2.Quelle est la taille de l'association ?	7
2.1.Nombre d'adhérents	7
2.2.Nombre de bénévoles actifs	8
3.L'association a-t-elle des salariés ?	9
4.Quels sont les principaux domaines d'activité de l'association ?	10
5.À quelle échelle agit principalement l'association ?	11
6.Dans quel pays se trouve le siège social de l'association ?	11
7.L'association est-elle membre de l'une des coordinations suivantes ?	12
8.Qui s'occupe de l'informatique dans l'association ?	13
9.Quel est le niveau de compétences informatiques des salariés et des bénévoles actifs de l'association ?	13
10.L'association fait-elle de la création numérique (musique, film, documentaire, etc.) ?	14
11.L'association dispose-t-elle d'un site web ?	14

11.1.Pour les 344 associations ayant répondu positivement	14
11.2.Pour les 52 associations ayant répondu négativement	15
12.Hors site web éventuel, l'association utilise-t-elle pour la communication avec ses membres :	16
13.L'association utilise-t-elle des logiciels spécifiques (autre que les logiciels bureautiques classiques) pour :	17
14.L'association a-t-elle déjà développé ou fait développer une application informatique pour répondre à un besoin propre ?	18
14.1.Pouvez-vous préciser pour quel(s) usage(s) ?	18
15.Quelle est la taille du parc informatique de l'association ?	19
16.Quel est le budget annuel consacré à l'informatique par l'association ?	20
16.1.En ce qui concerne le matériel	20
16.2.En ce qui concerne les licences	21
16.3.En ce qui concerne la formation	21
16.4.En ce qui concerne des prestations (développement, maintenance, etc.)	21
17.La politique informatique de l'association a-t-elle une influence sur la pratique de l'informatique de ses membres ?	22
18.Résumez en quelques mots le rapport de l'association à l'informatique	22
19.L'association utilise-t-elle les logiciels libres suivants ?	23
20.Quels sont les arguments en faveur du logiciel libre les plus importants pour l'association ?	23
21.Quels sont les freins à l'utilisation de logiciels libres par l'association ?	24

22.Quels sont les logiciels qui n'ont pas d'équivalents libres pour l'association ?	24
23.L'association serait-elle prête à participer à un projet de logiciel libre susceptible de répondre à ses besoins ?	26
24.L'association consulte-t-elle les sites suivants ?	26
25.En conclusion, vos suggestions pour favoriser l'utilisation de logiciels libres par les associations	27
25.1.Parti pris dans le traitement de cette question	27
25.2.Communication	28
25.3.Formation	30
25.4.Moyens	30
25.5.Technique	31
25.6.Réseau	31
25.7.Droit	31
25.8.Compétences	32
25.9.Pédagogie	32
25.10.Autre	32

Rédacteurs : Jean-Christophe BECQUET, Vincent CALAME, Laurent COSTY, Frédéric COUCHET, Eva MATHIEU, François POULAIN

Les logiciels libres suivants ont été utilisés pour réaliser cette enquête :

- limesurvey
- Scenari
- OpenOffice Writer
- OpenOffice Calc

1. Contexte

1.1. Objet

Ce questionnaire a été mis en place sur une initiative conjointe de la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) et de l'April (association de promotion et de défense du logiciel libre - www.april.org) dans le but de **mieux connaître les usages informatiques** des associations et leurs **connaissances des logiciels libres**.

D'une part, les enseignements issus de cette enquête permettront de mettre en place, de manière adaptée, un **programme d'accompagnement et de développement de logiciels libres pour la gestion d'associations**.

D'autre part, ce questionnaire sera le point de départ d'**un observatoire** qui permettra de suivre au fil des mois les évolutions de comportements des associations vis-à-vis de l'informatique et de l'informatique libre en particulier. Il est encore possible de se rendre à l'adresse suivante pour enrichir l'observatoire :

<http://www.libreassociation.info/limesurvey/index.php>

1.2. Cibles visées initialement

Ce questionnaire visait toutes les associations quelle que soit leur taille et leur objet et l'objectif était de récolter des données sur un panel le plus représentatif possible.

Le responsable informatique (salarié ou bénévole) ou, à défaut, la personne la plus à même de répondre aux questions informatiques au sein de l'association était visé pour remplir le questionnaire.

1.3. Structure du questionnaire

Le questionnaire était composé de trois parties :

- Partie 1 : description de l'association pour permettre d'en cerner le périmètre,
- Partie 2 : pratiques actuelles de l'informatique au sein de la structure,
- Partie 3 : rapports spécifiques aux logiciels libres.

1.4. Les moyens mis en oeuvre et conséquence sur l'analyse

Ce questionnaire a été mis en place essentiellement sur une initiative et du temps bénévole.

Comme évoqué plus haut, **l'objectif est d'abord de mettre en place une dynamique pour un observatoire pérenne** qui montrera toute sa pertinence lorsque plusieurs années se seront écoulées.

Les données sont à disposition et il est possible, à tout un chacun, de « creuser » l'analyse, d'en tirer des enseignements complémentaires et de les partager.

De part cette limitation de ressources humaines disponibles pour lancer cet observatoire, le choix avait été fait de ne proposer ce questionnaire que sous une forme informatique. L'équipe, consciente du fait qu'elle se fermait à certains publics, n'était pas en mesure d'exploiter des retours papier en quantités importantes. Cependant, même si des retours nous sont parvenus durant la période d'ouverture du questionnaire et malgré le fait que nous étions prêts à recevoir quelques questionnaires sous format papier, aucun ne nous est parvenu.

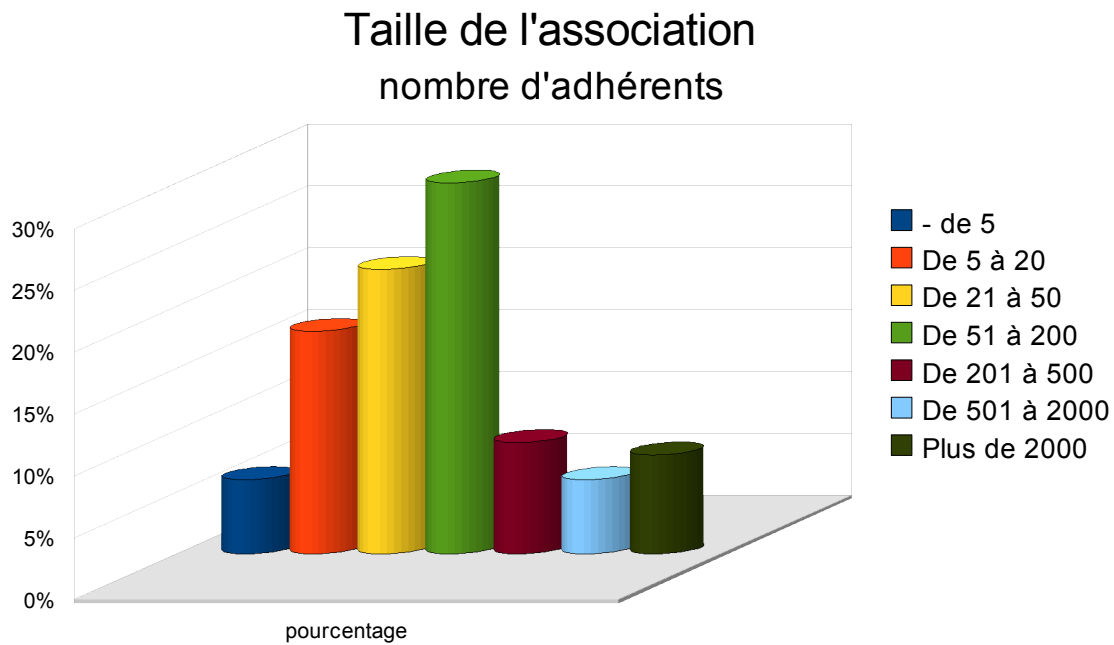
1.5. Nombre de questionnaires valides : 396

Les chiffres déroulés par la suite ont été calculés sur la bases des **396 questionnaires** qui ont été remplis à la fin de l'année 2008, du 18 octobre au 31 décembre 2009.

2. Quelle est la taille de l'association ?

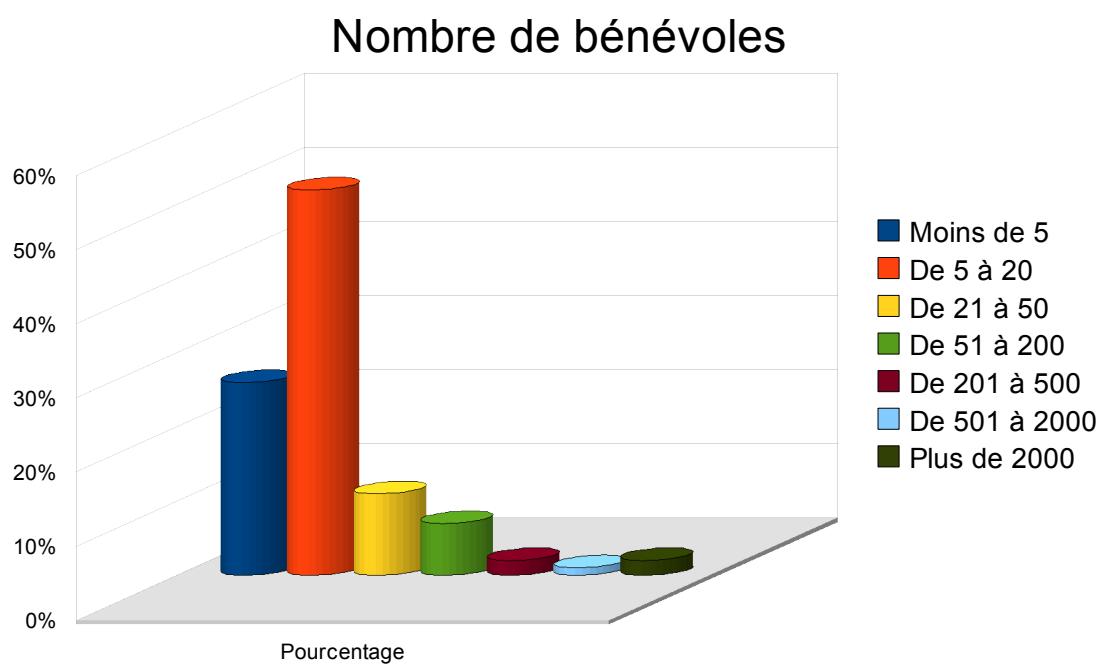
2.1. Nombre d'adhérents

Nombre d'adhérents	pourcentage
- de 5	6%
De 5 à 20	18%
De 21 à 50	23%
De 51 à 200	30%
De 201 à 500	9%
De 501 à 2000	6%
Plus de 2000	8%



2.2. Nombre de bénévoles actifs

Nombre de bénévoles actifs	Pourcentage
Moins de 5	25%
De 5 à 20	52%
De 21 à 50	11%
De 51 à 200	7%
De 201 à 500	2%
De 501 à 2000	1%
Plus de 2000	2%



3. L'association a-t-elle des salariés ?

Nombre de salariés	Pourcentage
0	49%
De 1 à 5	29%
De 6 à 10	7%
De 11 à 25	7%
De 26 à 100	4%
De 101 à 500	3%
Plus de 500	1%



Les trois premiers tableaux montrent que la majeure partie des associations qui ont répondu peuvent être considérées comme très petites ou petites : ces associations de 0 à 5 salariés représentent effectivement près de 80 % des répondants.

Cela s'explique principalement par le fait qu'elles sont les plus nombreuses. En effet, sur les 1 100 000 million d'associations, seules 172 000 d'entre elles (soit 15,6 %) disposent d'au moins un salarié¹.

¹ - « 2007 les chiffres clés de la vie associative » dont la synthèse s'appuie largement sur l'enquête de Madame Viviane Tchernonog, "Le paysage associatif français : mesures et évolutions", parue chez Dalloz en 2007.

4. Quels sont les principaux domaines d'activité de l'association ?

Domaine d'activité	Nombre de mentions
Culture	120
Education-formation	113
Economie sociale et solidaire	73
Jeunesse et éducation populaire	69
Environnement	61
Défense des droits et des causes	57
Sport	56
Solidarité internationale	52
Insertion	49
Sanitaire et social	43
Développement rural	41
Famille	27
Soutien scolaire	24
Vie étudiante	21
Consommation	19
Tourisme social	13
<i>Autre : TIC</i>	22
<i>Autre : logiciels libres</i>	9
<i>Autres mentions</i>	13

Les différents domaines d'activités recensés par la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations associatives) sont représentés et permettent ainsi d'avoir des informations issues d'associations très différentes sur leur objet et dans leur structuration.

Cependant, il est important de noter que les structures sollicitées par l'April pour répondre au questionnaire (association dont l'objet porte majoritairement sur l'informatique libre) engendre sans aucun doute une « distorsion » quant à la réalité informatique des associations : une fois de plus, les données recueillies ne prendront tout leur sens qu'après plusieurs années sur un fonctionnement d'observatoire.

5. À quelle échelle agit principalement l'association ?

Rayonnement principal	Pourcentage de réponses
Local	51%
Régional	23%
National	14%
Mondial	9%
Européen	3%

6. Dans quel pays se trouve le siège social de l'association ?

96 % des associations ayant répondu avaient leur siège social en France.

Pour les 4 % restants, les pays concernés étaient les suivants (sans précision entre parenthèse, le pays n'est présent qu'une unique fois) :

- Allemagne,
- Belgique (3 réponses),
- Brésil,
- Cameroun (2 réponses),
- Canada (Montréal),
- Espagne,
- Luxembourg,
- Maroc ,
- Tunisie,
- USA.

7. L'association est-elle membre de l'une des coordinations suivantes ?

On constate que de nombreuses associations sont souvent membres de coordination mais ne le savent pas forcément (pour $\frac{3}{4}$ environ) ; en particulier la personne ayant répondu au questionnaire. C'est un constat qui a été fait à plusieurs reprises par la CPCA lors de questionnaires précédents sur d'autres sujets.

8. Qui s'occupe de l'informatique dans l'association ?

Responsable de l'informatique	Pourcentage
Un ou des bénévoles	67%
Un ou des salariés	34%
Un ou des prestataires	7%
Personne en particulier	5%
Autre	3%

Note : plusieurs réponses étaient possibles. Le total n'est donc pas égal à 100.

Plus des deux tiers des associations ayant répondu n'ont donc pas de professionnels pour gérer l'informatique au sein de l'association : pour les petites structures, la charge liée à l'embauche d'un informaticien est sans doute jugée secondaire devant la nécessité d'un professionnel pour assurer l'objet de l'association ou sa gestion générale.

Sur cette proportion, il sera peut-être intéressant de mesurer à l'avenir la part d'associations satisfaites par cette gestion de l'informatique par des bénévoles et celles qui ne le sont pas.

9. Quel est le niveau de compétences informatiques des salariés et des bénévoles actifs de l'association ?

	Aucun	Peu	Beaucoup	La grande majorité
Aucune connaissance	43%	42%	10%	5%
Utilisation de logiciels de bureautique et Internet	50%	35%	13%	2%
Connaissance du système d'exploitation et/ou résolution des problèmes logiciels courants	61%	23%	12%	4%
Experts et passionnés des développements informatiques	60%	22%	10%	8%

L'interprétation des chiffres est rendue compliquée par le fait que l'on se trouve dans une situation de double négation. Il faut lire de la manière suivante (par exemple pour le 1er chiffre de 43 %) : « Pour les associations interrogées, elles affirment que 43 % des salariés ou bénévoles ont des connaissances minimales. 5 % n'auraient aucune connaissance ».

10. L'association fait-elle de la création numérique (musique, film, documentaire, etc.) ?

Pourcentage	
Oui	33%
Non	67%

11. L'association dispose-t-elle d'un site web ?

Pourcentage	
Oui	87%
Non	13%

11.1. Pour les 344 associations ayant répondu positivement

1. Pour quelle(s) raison(s) ?

Utilité du site Web de l'association	Pourcentage
Présenter l'activité de l'association	83%
Informer sur l'agenda de l'association	61%
Fournir un espace aux membres de l'association (extranet/intranet)	37%
Diffuser les créations de l'association	36%
Valoriser les ressources documentaires de l'association	36%
Organiser les actions de l'association (travail collaboratif)	30%
Dialoguer avec les internautes	23%
Réagir à l'actualité	22%
Autre : proposer un service	2%
Autre : proposer un podcast, un service audio	1%

Note : plusieurs réponses étaient possibles. Le total n'est donc pas égal à 100.

Le Web reste majoritairement perçu comme un moyen de communication « statique » de l'association vers ses adhérents ou le public : seul un tiers environ des associations interrogées travaillent réellement de manière collaborative et permettent des contributions multiples.

2. Qui produit le contenu du site web de l'association ?

Production des contenus du site Web	Pourcentage
Un ou des bénévoles désignés	55%
Un ou des salariés	30%
Un ou des prestataires	5%
Contribution de nombreux adhérents	16%
Intervention d'internautes (non membres de l'association)	6%
Autre configuration (dont stagiaires mentionnés)	1%

Note : plusieurs réponses étaient possibles. Le total n'est donc pas égal à 100.

Ce point confirme le peu d'interactivités sur les sites Internet des associations interrogées.

D'une part, on peut penser que la pertinence de tels outils s'appréhendent par la pratique (on ne mesure toute la portée et l'intérêt d'une plate-forme collaborative que lorsque l'on a eu l'opportunité de concevoir à plusieurs un document) et d'autre part, sur de petites structures, le besoin de travailler à distance est sans doute moins important que pour de grosses structures.

11.2. Pour les 52 associations ayant répondu négativement

1. Pour quelle(s) raison(s) ?

	Nombre de mentions
Manque de temps	25
Manque de compétences	10
Manque de moyen	10
Pas de besoin	7
Pas d'intérêt	2
<i>Autres raisons</i>	<i>14</i>

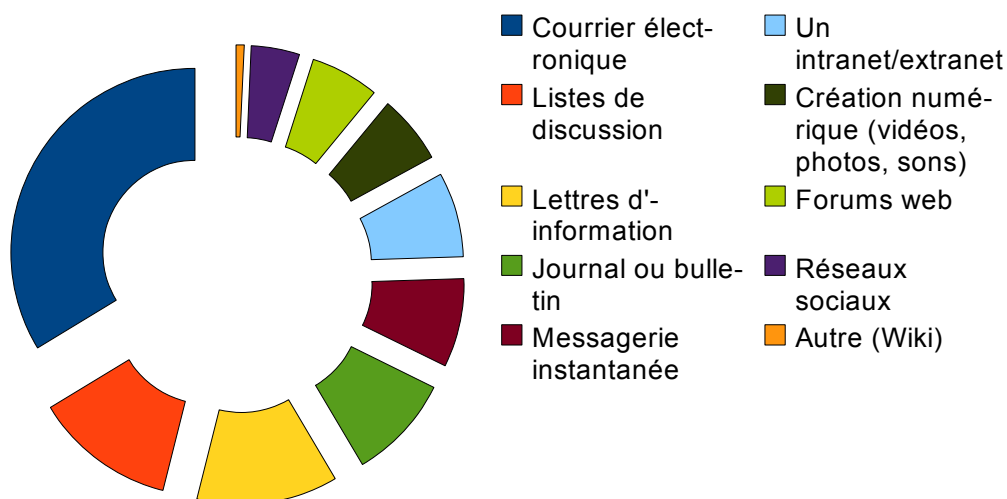
La majeure partie des mentions "autres" précisent que le site est en projet ou en cours.

12. Hors site web éventuel, l'association utilise-t-elle pour la communication avec ses membres :

l'association utilise pour la communication avec ses membres	Pourcentage
Le courrier électronique	95%
Des listes de discussion	35%
Des lettres d'information (newsletter)	35%
Un journal ou un bulletin	26%
De la messagerie instantanée	22%
Un intranet/extranet	21%
De la création numérique (vidéos, photos, sons)	17%
Des forums web	17%
Des réseaux sociaux	12%
Mention autre : Wiki	2%

Note : plusieurs réponses étaient possibles. Le total n'est donc pas égal à 100

Note 2 : la 1ère ligne se lit comme 95% des réponses étaient positives.



13. L'association utilise-t-elle des logiciels spécifiques (autre que les logiciels bureautiques classiques) pour :

Utilisation de logiciels spécifiques pour	Nombre de mentions
Gérer la comptabilité, les finances de l'association	186
Faire de la retouche photo, graphisme, PAO	164
Gérer les adhérents	155
Faire de la communication externe	121
Editer un journal, un bulletin	111
Planifier / gérer des projets	85
Faire de la communication interne	84
Faire de la vidéo	81
Gérer le vie de l'association (vie statutaire, archives, mémoire interne)	78
Faire / éditer de la musique assistée par ordinateur	40
Faire de la création culturelle	38

La majorité des mentions « autres » ont été ventilées dans les thèmes initialement proposés : cela a permis de préciser ces thèmes.

A noter, à titre indicatif, des mentions très spécifiques telles que créer des codes sources (1 mention), générer des publications avec des outils différents des traditionnels outils bureautiques (2 mentions), logiciels de suivi médical (1 mention) , antivirus (1 mention !) et logiciel de statistiques (1 mention).

14. L'association a-t-elle déjà développé ou fait développer une application informatique pour répondre à un besoin propre ?

Pourcentage	
Oui	33%
Non	67%

14.1. Pouvez-vous préciser pour quel(s) usage(s) ?

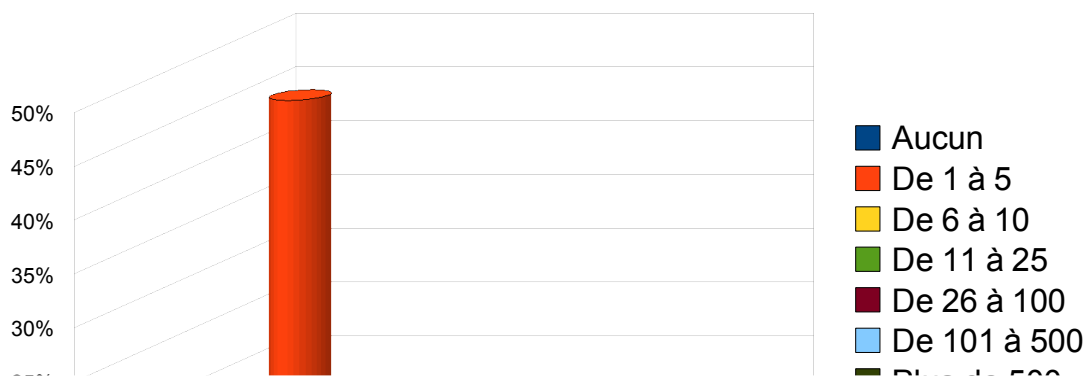
116 champs libres ont été renseignés et ont été ventilés suivant les thématiques ci-dessous.

Thèmes des logiciels développés	Nombre de mentions
Gestion associative dont gestion des adhérents	42
CMS, site Web, collaboration, Intranet	33
Gestion de projet, d'activité	31
Comptabilité, paye	15
Développement pour usage technique, gestion réseau	11
Gestion ressources humaines	5
Divers	5

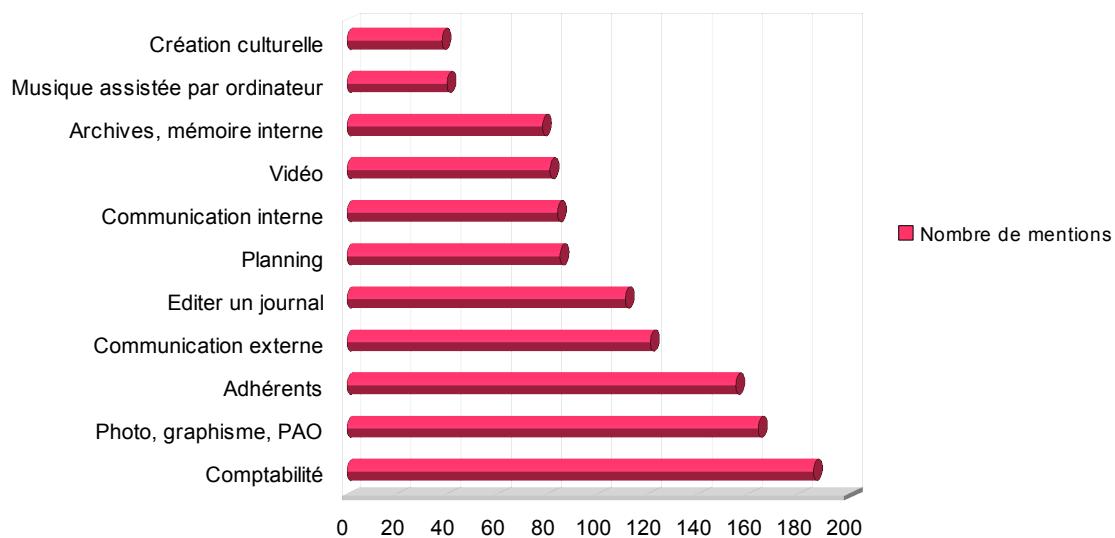
15. Quelle est la taille du parc informatique de l'association ?

Nombre d'ordinateurs	Pourcentage
Aucun	13%
De 1 à 5	47%
De 6 à 10	16%
De 11 à 25	12%
De 26 à 100	6%
De 101 à 500	2%
Plus de 500	1%
Sans réponse	3%

Parc informatique



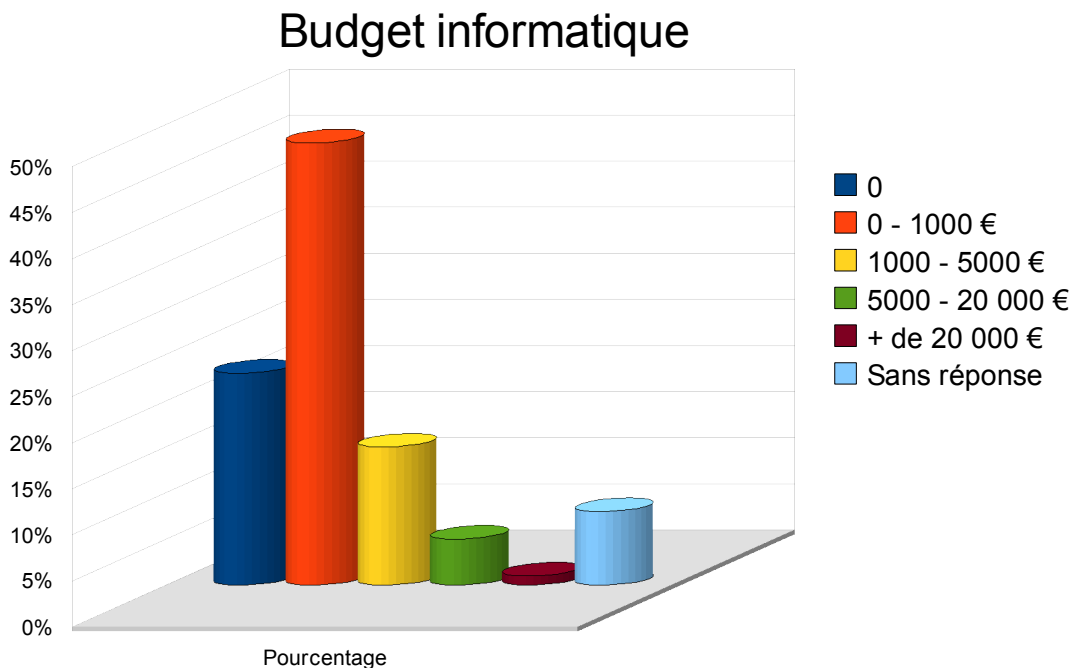
Logiciels spécifiques



16. Quel est le budget annuel consacré à l'informatique par l'association ?

16.1. En ce qui concerne le matériel

Montant estimé du matériel informatique acheté annuellement	Pourcentage
0	23%
0 - 1000 €	48%
1000 - 5000 €	15%
5000 - 20 000 €	5%
+ de 20 000 €	1%
Sans réponse	8%



16.2. En ce qui concerne les licences

Montant estimé du montant total de licences achetées annuellement	Pourcentage
0	54%
0 - 1000 €	25%
1000 - 5000 €	5%
5000 - 20 000 €	0%
+ de 20 000 €	0%
Sans réponse	16%

16.3. En ce qui concerne la formation

Montant estimé du montant total de licences achetées annuellement	Pourcentage
0	60%
0 - 1000 €	18%
1000 - 5000 €	4%
5000 - 20 000 €	1%
+ de 20 000 €	0%
Sans réponse	17%

16.4. En ce qui concerne des prestations (développement, maintenance, etc.)

Montant estimé du matériel informatique acheté annuellement	Pourcentage
0	49%
0 - 1000 €	23%
1000 - 5000 €	10%
5000 - 20 000 €	2%
+ de 20 000 €	1%
Sans réponse	15%

17. La politique informatique de l'association a-t-elle une influence sur la pratique de l'informatique de ses membres ?

Influence de la politique informatique de l'association	Pourcentage
Aucune influence	21%
Faible influence	35%
Influence certaine	30%
Forte influence	14%

Les évolutions des pratiques peuvent donc se faire à la fois en agissant sur les responsables politiques de l'association mais aussi en touchant les individus en charge, au quotidien, des questions informatiques. Les deux approches sont donc complémentaires et doivent être considérées.

18. Résumez en quelques mots le rapport de l'association à l'informatique

320 structures ont complété ce champs libre sur les 396 ayant répondu.

Les textes ont été interprétés pour donner la synthèse ci-dessous qui permet d'avoir un ressenti global de la manière dont les associations interrogées « vivent » l'informatique au quotidien.

- Ainsi, une trentaine de textes laissaient entendre un rapport négatif ou difficile vis-à-vis de l'informatique. Les usagers associatifs subissent et ne dominent pas la question.
- Pour la majorité, environ 120 structures, l'informatique est perçue comme un outil et le rapport est essentiellement utilitariste.
- Pour 70 structures, l'informatique apporte une réelle plus-value et est perçue « positivement » par l'association.
- 45 structures sont des « activistes du logiciel libre » ou mentionnent les logiciels libres comme important dans leur projet.
- Plusieurs structures ont mentionné la difficulté de travailler entre leurs membres à cause de l'hétérogénéité des compétences de chacun.

19. L'association utilise-t-elle les logiciels libres suivants ?

	Tous	Beaucoup	peu	non
Firefox	202	88	63	43
OOo	134	103	103	56
VLC	90	81	84	141
Thunderbird	87	78	93	138
GNU/Linux	60	54	125	157
Gimp	40	63	154	139
Spip	39	42	71	244
Joomla	17	18	63	298
Scribus	13	25	89	269
Dotclear	8	13	49	326
Wordpress	5	22	49	320
Kino	5	9	58	324
BSD	3	11	31	350
Limesurvey	2	7	27	360
Drupal	0	7	39	350

*Note 1 : les utilisateurs comptabilisés sont les adhérents de l'association
 Note 2 : la liste a été arbitrairement constituée par les membres du groupe Libreassociation ; ils ont inventoriés ce qui leur semblait être les plus connus.*

20. Quels sont les arguments en faveur du logiciel libre les plus importants pour l'association ?

Arguments en faveur du logiciel libre	Nombre de mentions
Réduction des coûts d'accès à l'informatique	306
Ethique du partage de la connaissance	278
La copie en toute légalité	247
Adaptation de logiciels à ses besoins en toute indépendance	184
Fiabilité des logiciels libres	183
Interopérabilité et respect des standards	181
Absence de virus	153
Pérennité et évolution du système d'information	151
Des mises à jour régulières	135
Seconde vie de vieux parcs informatiques	126
Protection de la vie privée	101
Contrôle de ce que font les ordinateurs	87

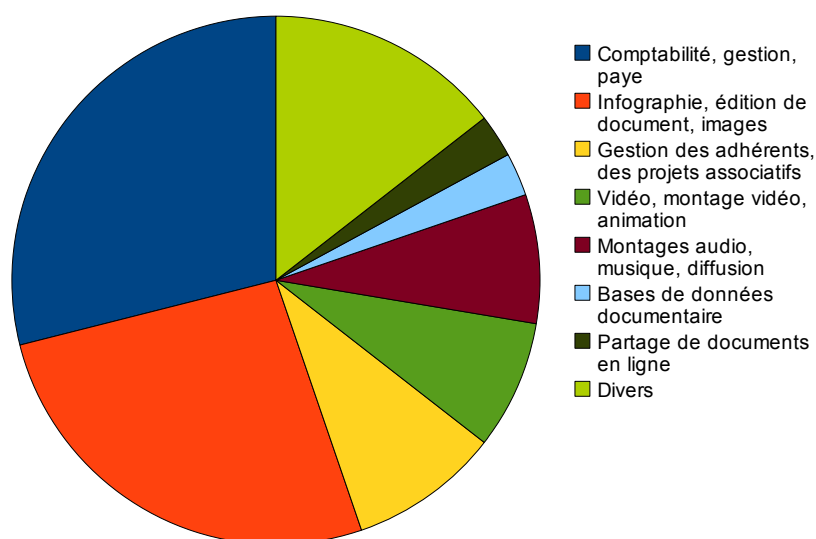
21. Quels sont les freins à l'utilisation de logiciels libres par l'association ?

Freins à l'utilisation des logiciels libres	Nombre de mention
Manque de temps et de moyens pour former les utilisateurs	181
Manque de compétences et de supports	101
Problème de compatibilité avec les partenaires de travail	90
Situation actuelle satisfaisante	86
Pas d'équivalents libres aux logiciels utilisés par l'association	68
Méfiance à l'égard de la culture informatique	63
Problème de compatibilité du matériel	60
Utilisation d'applications « maisons » liées avec des logiciels propriétaires	52
Pas d'intérêt stratégique pour l'association	45
Besoin de garder une homogénéité d'équipement	37
Présence d'un système propriétaire à l'achat	3
Instabilité de certains logiciels libres	2
Logiciels plus compliqués à installer	2
Pas de motivation, d'intérêt	5

22. Quels sont les logiciels qui n'ont pas d'équivalents libres pour l'association ?

Thème des logiciels n'ayant pas d'équivalent libre selon les sondés	Nombre de mentions
Comptabilité, gestion financière et budgétaire, paye	22
Infographie, édition de document, images	20
Gestion des adhérents, des projets associatifs	7
Vidéo, montage Vidéo, animation	6
Montages audio, logiciel de musique, diffusion radio	6
Gestion d'une base de données documentaire	2
Partage de documents en ligne	2
Divers	11

"Pas d'équivalent libre"



Il est à noter que, sur les 61 réponses apportées, les commentaires permettaient souvent d'évaluer que des usages manquaient pour des utilisations très avancées de certains logiciels : ainsi, Photoshop est souvent mentionné comme n'ayant pas d'équivalent mais les commentaires précisent bien souvent un usage professionnel très avancé.

De plus, on pourrait s'étonner qu'il y ait si peu de réponses, en particulier concernant la comptabilité. L'interprétation peut consister à dire que ce type de besoin est couvert pour des petites structures et que seules, les grosses associations avec des besoins plus précis, ne trouvent pas leur compte dans les logiciels libres existants.

23. L'association serait-elle prête à participer à un projet de logiciel libre susceptible de répondre à ses besoins ?

Type d'aide qui pourrait être apportée à un projet	Nombre de mention
Définition de besoins	213
Tests et rapports de bogues	153
Rédaction de documentations	89
Financement	50
Traduction	50
Autre : développements	5
Autre : formation	3
Autre : gestion de projet	2
Autre : communication	2

24. L'association consulte-t-elle les sites suivants ?

Nom du site	Nombre de mentions
Framasoft	216
LinuxFr	134
April	126
Aful	79
L'agenda du Libre	76

25. En conclusion, vos suggestions pour favoriser l'utilisation de logiciels libres par les associations

25.1. Parti pris dans le traitement de cette question

248 champs ont été remplis par les sondés sur les 396 questionnaires ! Les idées sont donc nombreuses, même si parfois inégales quant à la portée présumée, pour mettre en valeur les logiciels libres par les associations.

De même que pour la question 18 portant sur le rapport de l'association à l'informatique, les réponses ont été interprétées pour permettre de dégager des axes dominants de travail. Chacun est libre de se pencher sur les données brutes pour affiner les conclusions le cas échéant.

C'est sur cette base de travail que le groupe de travail chargé d'analyser les réponses s'est permis d'établir les recommandations présentées ci-dessous.

Le tableau ci-dessous liste les axes de travail qui ont ainsi été identifiés et précise la fréquence d'apparition dans les mentions libres :

Axes de travail préconisés pour favoriser le développement des logiciels libres	Nombre de mentions
Communication	163
Formation	70
Moyens	53
Technique	25
Réseau	19
Autre	19
Droit	14
Compétences	4
Pédagogie	2

25.2. Communication

Il est incontestable pour les associations ayant renseigné ce questionnaire que la première voix à explorer pour promouvoir le libre passe par la communication. Même si le plus souvent sont exprimées des idées qui existent déjà concernant justement cette communication, il n'en reste pas moins que c'est le premier levier qui apparaît pour les utilisateurs.

1. Développer la communication

86 remarques ont porté sur le fait qu'il était nécessaire de multiplier les canaux d'information, la promotion, la communication, les démonstrations (de proximité) ou le besoin de mieux cibler la communication pour mieux atteindre par exemple, les personnes susceptibles d'influer sur les changements.

2. La gratuité, un argument à mettre en avant ?

12 mentions ont été faites quand à l'importance de mettre en avant l'argument de la gratuité et/ou le moindre coût pour promouvoir les Logiciels Libres.

3. Mettre en avant les valeurs portées par le Libre

Une dizaine de fois cet argument de l'éthique et des valeurs (proches de celles de nombreuses associations) a été signalé comme pertinent pour atteindre le milieu associatif.

4. Les autres mentions ; axes complémentaires pour la communication

Les points suivants sont peu apparus (moins de 5 mentions) ou de manière unique mais méritent d'être listés, ne serait-ce que comme source d'idées ultérieure...

- Importance de faire la promotion en milieu professionnel pour que les utilisateurs acquièrent des habitudes à titre personnel.
- Viser la communication grand public par le biais d'un Spot TV ou une soirée thématique sur le Libre qui pourrait être proposée à Arte.
- Sortir des circuits spécialisés pour la cibler le grand public.
- Convaincre les fédérations et les associations nationales pour plus d'efficacité. Cibler par exemple les responsables pour plus d'efficacité.
- Convaincre les Fédérations le cas échéant qu'une alternative libre existe aux solutions propriétaires qu'elles préconisent à toutes leurs structures pour la raison invoquée de compatibilité.

Exemple : la fédération des Centres Sociaux utilise depuis plus de 20 ans un logiciel de gestion développé initialement en interne. Les développeurs ont alors créé leur boîte et assure depuis le développement, le suivi et la fourniture des licences liées à ce logiciel propriétaire. Une action du groupe pourrait consister à contacter ce prestataire et tenter de le convaincre de libérer le code.

- Communiquer sur le fait que c'est une alternative au piratage
- Mettre en valeur la possibilité de « tester avant d'y passer » grâce, par exemple, aux live CD
- Mettre en avant le fait que l'on peut d'abord faire du libre sous Windows puis ensuite, lorsque l'on se sent « prêt », migrer aussi vers un système d'exploitation libre
- Agir auprès des Industriels producteurs de matériel informatique pour qu'ils intègrent plus encore la possibilité aux logiciels libres de gérer les produits « hard » qu'ils fabriquent
- Convaincre les financeurs publics d'intégrer des clauses mentionnant le fait que des développement de logiciels financés par eux devraient être libres pour pouvoir ensuite servir à d'autres.
- Insister sur l'importance de la pérennité de l'information que ne peuvent assurer les logiciels propriétaires de part leur nature fermée.
- Souligner la possibilité, avec le libre, de ne pas rentrer dans l'escalade de la performance des machines car il existe des distributions adaptées à des machines aux performances modestes.
- Mettre en avant sécurité et la très faible probabilité d'être infecté par des virus
- Mettre en avant le plus grand respect de la vie privée que les logiciels propriétaire
- Lutter contre l'idée reçue « gratuit = moins performant et de mauvaise qualité »
- Mettre en avant les logiciels libres les plus connus pour sensibiliser au libre
- Mettre en avant la fiabilité et la qualité
- Communiquer sur le danger d'un monopole et des travers du système privé
- Mettre en place la publicité comparative entre logiciel libre et logiciel propriétaire équivalent
- Mettre en évidence les équivalents libres aux logiciels propriétaires connus (cette remarque, revenue 4 fois, montre la méconnaissance de l'existence de site tel Framasoft qu'il faut donc continuer à promouvoir).

25.3. Formation

- Avec 36 mentions, cela entérine le fait que l'axe de la formation est important et que cette question doit être prise en compte pour promouvoir les logiciels libres.
 - *L'april doit donc appréhender l'ensemble des dispositifs de formations et agir pour rendre plus simples, plus accessibles les formations sur le thème des logiciels libres. Si ce n'est pas la vocation lère de l'April d'organiser directement des formations, le groupe libreassociation peut sans doute, via le portail Libreasso.info, mettre en relation les organismes de formation avec les demandes d'associations, de professionnels dans le cadre du Dif par exemple ou de bénévoles*
- La perception des problématiques liées à l'accompagnement aux changements est aussi apparente plus d'une dizaine de fois.
- Des demandes pour la mise en place d'une forme adaptée de SAV/assistance technique
 - *ce point montre révèle soit une méconnaissance, soit une non pratique des forums dédiés aux logiciels libres qui sont donc à promouvoir aussi !*
 - *à ce sujet, il y a souvent un décalage conséquent entre le « newbie » qui souhaiterait qu'on le prenne par la main jusqu'à parvenir au résultat et les habitués du forum qui veulent d'abord voir si un effort de recherche a d'abord été fait.*
- Mettre en évidence les soutiens de proximité
 - *là encore, le groupe Libreassociation de l'April a sans doute une action à mener.*

25.4. Moyens

- Pouvoir répondre aux besoins des associations, si possible, à tous les besoins. En effet, un seul suffit pour justifier la non migration.
- Adapter un ERP dédié aux associations.
- Créer ou pouvoir répondre au besoin d'un logiciel de comptabilité et de gestion des associations.
- Mutualisations sur des besoins spécifiques avec une mise en réseau nécessaire des associations
 - *C'est sans aucun doute une des missions de Libreassociation*
- 8 mentions soulignent le besoin d'un site tel Libreassociation.info (dont toutes les volontés initiales auraient abouties).
- Distributions de CD ou de clé USB avec une « suite » pour la gestion d'une association, la gestion de projets.

25.5. Technique

- Sur l'aspect technique, c'est la progression de l'interopérabilité et le respect des standards qui sont d'abord mentionnés.
- Continuer à rendre les logiciels libres toujours plus simples et plus fonctionnels : rendre possible le fait de s'affranchir complètement de la console.
- Améliorer le design des logiciels libres.
- Mettre en avant la compatibilité avec Windows.
- Organiser le prêt de machines et la diffusion d'ordinateurs anciens avec logiciels libres.
- Mettre en avant le fait que c'est personnalisable.
- Continuer à résoudre les problèmes liés aux pilotes, améliorer encore la qualité pour éviter des « plantages » signalés.
- Moins de mise à jour et moins de distributions (!).

25.6. Réseau

- Faire relayer l'information par les personnes convaincues et étayer ce réseau
→ *expertiser l'expérience du site « Parrain Linux »*
- Faire que les acteurs des associations dont l'objet porte sur l'informatique libre s'investissent dans les autres associations.
- Travailler en partenariat avec les collectivités locales pour amplifier la diffusion.
- Mettre en avant les communautés et leur réactivité.

25.7. Droit

- 12 mentions recommandent de lutter contre la Vente liée ou d'encourager les ventes avec une distribution Linux pré-installée
- Interdire les brevets logiciels et la vente de programmes.
- Augmenter le contrôle des licences Droit.

25.8. Compétences

- Embauche de personnel compétent ou avoir un personnel ressource sous la main.

25.9. Pédagogie

- Continuer à améliorer les documentations existantes pour les rendre utilisables par un néophyte et proposer systématiquement des traductions françaises.
- Travailler sur la démarche d'apprentissage d'un logiciel : comment apprendre vite, quels sont les réflexes à acquérir ?
- Systématiser l'utilisation des logiciels libres pour un public de néophyte.
- Avoir un langage simplifié et adapté au néophyte, faire preuve de pédagogie tout en continuant la simplification et le développement du côté convivial des interfaces.
- Travailler l'accueil et la communication des « nouveaux » arrivants.
- Signaler les « niveaux » de d'accès des logiciels (à l'installation, au paramétrage, etc...).

25.10. Autre

- Avoir une personne dédiée à l'informatique en interne.
 - *peut-être montrer la valeur ajoutée d'embaucher un informaticien à partir d'une certaine taille d'associations car elles ne prennent pas forcément de l'intérêt que cela peut avoir.*
- Convaincre les éditeurs de jeux de sortir aussi des versions Linux.
- Avoir du temps.
- C'est sans aucun doute aussi pour les associations sans salariées et de petites tailles que des solutions informatiques adaptées seront les bienvenues si l'on prend l'hypothèse que des compétences informatiques avancées et dédiées sont plus difficiles à réunir au sein de ces petites structures. En effet, dès lors que le nombre de salariés augmente, le besoin de s'appuyer sur des outils informatiques performants, fiables et autorisant un fonctionnement en réseau distant devient impérieux. Le recours à un salarié ayant les compétences permettant cela est une voie prise par les associations lorsqu'elles « grandissent »..